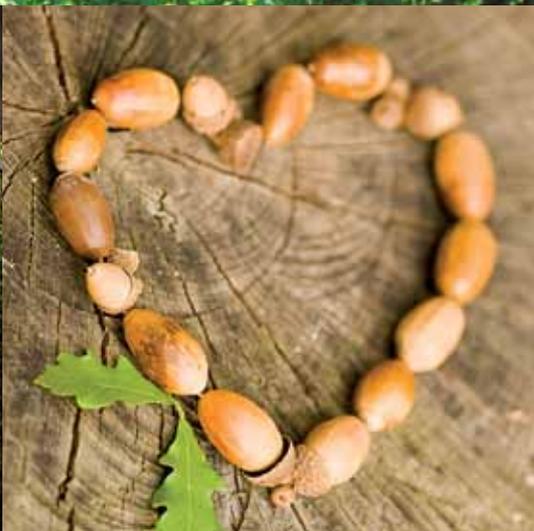


Prenons soin de nos forêts, elles nous le rendent bien



Promenons-nous dans les bois genevois

**Genève est un canton forestier:
plus de 12% de son territoire
est occupé par des étendues boisées.**

C'est presque autant que la surface genevoise du Léman et cependant nous oublions facilement l'importance de nos forêts. Pourtant, ces dernières - les petits massifs urbains comme les grands bois plus sauvages - nous fournissent des services irremplaçables. Ainsi, les zones boisées représentent des milieux de grande valeur et offrent à la population des lieux de détente et de découverte incomparables.



Depuis plus d'un siècle, les forêts bénéficient en Suisse d'une importante protection légale et les zones défrichées doivent être systématiquement replantées. Grâce à cette approche, les surfaces boisées occupent **3'000 hectares** dans notre canton densément peuplé - l'équivalent de près de deux fois la ville de Genève.



Aux côtés de grands massifs - Bois de Chancy, Jussy et Versoix - figurent de nombreux espaces boisés de taille plus réduite; certains, notamment en zone résidentielle, voire urbaine, peuvent même être très modestes. Cependant, chaque espace forestier constitue un **relai pour la nature** et contribue, à son échelle, à un enrichissement de notre environnement.



Les grands ensembles forestiers sont constitués majoritairement de **chênes**, qui apprécient les sols argileux du terroir local et sont parfaitement adaptés à nos étés chauds et secs. Deux essences caractérisent la chênaie genevoise: le chêne pédonculé, qui porte ses fruits au bout d'une tige appelée pédoncule, et le chêne rouvre, dont le nom latin «robur», robuste, est à l'origine du mot «arbre».



Jusqu'il y a peu, l'essentiel de la forêt genevoise était constitué des rejets issus d'anciens pieds, épuisés par une exploitation intensive pendant plusieurs siècles. On pourrait utiliser l'image d'une forêt de jeunes adultes contraints de grandir dans le corps de **vieillards!**

Après avoir favorisé la restauration des sols et des arbres durant 50 ans, l'Etat a entrepris un vaste programme de rajeunissement de la forêt, débuté en 2000 et inscrit dans son Plan directeur forestier.



Une dizaine d'hectares est **régénérée** chaque année par les forestiers du Canton, avec des coupes propices à la germination et au développement harmonieux des jeunes arbres.

Cette gestion porte ses fruits: on estime que le volume de bois n'a jamais été aussi important à Genève depuis 500 ans!



Afin de formaliser ces bonnes pratiques, l'Etat de Genève, propriétaire de la moitié du patrimoine forestier genevois, a entrepris de **labelliser** la gestion de ses forêts.

Ainsi, depuis décembre 2000, ces dernières sont certifiées par le label «Forest Stewardship Council (FSC)», qui garantit une gestion durable. Plusieurs communes genevoises souscrivent également à ces exigences.

La gestion des forêts



La notion de forêt...

comprend toute surface couverte d'arbres ou d'arbustes forestiers à même d'exercer des fonctions forestières, indépendamment de son origine, son mode d'exploitation ou de sa mention au registre foncier.



La gestion des forêts genevoises est du ressort de leurs propriétaires: privés, communes et Etat.

Ce dernier mène depuis 1950 une politique soutenue d'acquisition et est aujourd'hui détenteur de 1500 ha de forêts domaniales.

C'est le service des forêts qui est en charge de leur entretien et qui a la responsabilité de mettre en œuvre le Plan directeur forestier. Il a ainsi pour mission d'entretenir les forêts en veillant notamment au maintien des surfaces boisées, à la conservation de la nature, à l'accueil du public, à la protection des terrains instables et à la production de bois.



La forêt sort du bois

**Peu de parcelles remplissent simultanément
autant de fonctions qu'une forêt.**



Un espace de vie

Les forêts sont des zones de détente aussi bien pour les sportifs que pour les promeneurs. En Suisse, le libre accès aux espaces boisés est garanti par la loi. A Genève, de nombreuses infrastructures (accès, installations didactiques ou de loisirs, places de pique-nique) facilitent cette importante prestation d'accueil dans un canton où 55% des forêts se trouvent à moins de 100 m d'un sentier.



Un concentré de biodiversité

La forêt est bien plus qu'une addition d'arbres. D'après l'Office fédéral de l'environnement, 26'000 variétés animales ou végétales sont tributaires des espaces boisés en Suisse. Dans notre canton également, les écosystèmes forestiers, notamment lorsqu'ils sont diversifiés, constituent l'habitat d'espèces spectaculaires, comme le cerf ou le sanglier, ou menacées, comme le pic mar ou la dent-de-chien. A leur échelle, même de petits massifs peuvent assurer un rôle d'îlot de grande valeur pour la nature.

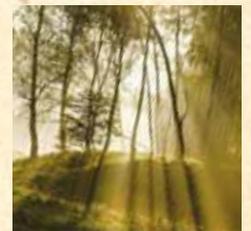


Un repère du quotidien

Les espaces boisés, par leur haute stature, sont une facette importante de notre paysage et contribuent à sa beauté au gré des saisons.

Cela est vrai quelle que soit la taille du massif, dans un contexte naturel comme en milieu urbain.

Ainsi à Genève, grâce aux cordons boisés longeant l'Arve et le Rhône, la forêt marque son empreinte jusqu'au cœur de la ville.



Un patrimoine culturel

Depuis toujours, les forêts jouent un rôle primordial dans notre imaginaire: que seraient les contes de fées sans elles? Ces dernières sont à l'origine d'émotions contrastées et puissantes.

Les créateurs y puisent une source d'inspiration sans cesse renouvelée, comme en témoignent aussi bien les grands noms de l'art genevois que les amateurs d'aujourd'hui.



Une ressource renouvelable

Dans une forêt bien gérée, le bois est une ressource renouvelable.

Environ 8000 m³ sont exploités annuellement à Genève, soit la moitié de la croissance annuelle moyenne.

L'essentiel provient des forêts domaniales de l'Etat. Il est majoritairement transformé en copeaux et valorisé comme source d'énergie.



Une alliée du climat

Les forêts qui fournissent du bois contribuent activement à la réduction des émissions de CO₂ et permettent ainsi d'atténuer les changements climatiques.

Ainsi à Genève, cette source d'énergie renouvelable et locale permet d'économiser chaque année environ 1'200'000 litres de mazout.



Un régulateur environnemental

Contrairement aux espaces bétonnés, les zones boisées permettent d'atténuer les écarts de température. Elles absorbent les précipitations et réduisent les risques d'inondation tout en purifiant l'eau qui les traverse. Les forêts limitent l'effet de l'érosion et préservent l'humus.

A Genève, en consolidant les sols instables, elles contribuent à la sécurité des rives des cours d'eau, souvent très encaissées.



Un secteur d'activité dynamique

L'exploitation du bois multiplie les emplois: on estime que les activités d'un seul bûcheron alimentent une dizaine de postes de travail dans l'industrie de transformation du bois.

A Genève, des centaines d'entreprises valorisent le bois issu des forêts suisses et européennes.

Les bûcherons ne font pas de chèque en bois



On est loin aujourd'hui d'un bûcheronnage allant à l'encontre de la nature.

Si exploiter le bois permet de valoriser les forêts, les interventions effectuées à Genève visent avant tout à:

- rendre les espaces boisés **accueillants**,
- assurer la **sécurité** du public,
- accroître la **biodiversité**.

Des peuplements trop denses peuvent réduire la richesse naturelle et imposer des contraintes de croissance importantes aux arbres. Même si le choc visuel d'un chantier forestier peut surprendre, il faut savoir que ces travaux sont toujours le résultat d'une pesée d'intérêts tenant compte des usages attribués à la forêt.

De plus, les professionnels prennent toutes les précautions pour limiter leurs impacts sur la végétation et le sol forestier.

Lors d'une coupe, ils veillent ainsi à

- donner de la place aux jeunes plants,
- créer des lisières progressives et étagées,
- constituer des clairières et apporter de la lumière à une flore qui en a besoin,
- maintenir certains vieux arbres ou du bois mort.



En quelques temps, la nature récupère ses droits, souvent avec d'importants gains, tandis que les promeneurs peuvent bénéficier d'un cadre sécurisé: une intervention menée selon ces principes est toujours un gage d'enrichissement pour nos forêts.

Les forêts et moi

**Nos forêts sont précieuses.
En prendre soin signifie avant tout de
maintenir leur richesse et leur diversité.
Chacun peut y contribuer !**

Dans la nature

Les réserves naturelles sont des havres pour la nature: respecter attentivement les consignes qui s'y appliquent.

Certaines plantes et les jeunes pousses sont sensibles aux piétinements: pour les préserver, demeurer autant que possible sur les sentiers balisés.

Prendre conscience de la valeur des espaces boisés est un premier pas en faveur de leur protection. Ainsi essayer de reconnaître les plantes et les animaux sauvages n'est pas si difficile et enrichit considérablement une promenade en forêt.

Dans la nature, les détritiques, même déposés dans une poubelle, sont souvent dispersés par les renards ou les corneilles. En promenade, prévoir un petit sac pour ramener ses déchets.



Propriétaires

Les petits massifs en zone résidentielle accroissent la qualité de vie des habitants et sont d'importants relais pour la biodiversité. Ils ne doivent pas être fragilisés par des constructions ou du grignotage. Étager les lisières en plantant des arbustes et des buissons renforce leur valeur naturelle et paysagère.

De nombreuses plantes exotiques peuvent menacer certains milieux fragiles: privilégier dans son jardin les variétés florales non invasives ou, mieux, les plantes indigènes.

Chiens

Les détenteurs de chiens doivent toujours garder le contrôle de leur animal.

Afin de préserver la reproduction des espèces sauvages en forêt, les chiens doivent y être tenus en laisse du 1^{er} avril au 15 juillet.

Achats

On peut protéger efficacement les forêts d'ici ou d'ailleurs lors de ses achats: privilégier le papier recyclé ainsi que le bois local et FSC à chaque occasion (meubles, construction, etc.).

Pour en savoir plus
www.ge.ch/forets
Info-Service 022 546 76 00